AVIS D'ELECTION.

Nous la soussignée Commissaire pour Greffier de la Seizième Cour de District.

En vertu d'un writ d'élection daté du 30 d'avril 1853 à moi adressé, il est ordonné par Son Excellence le Gouverneur de cet Etat, qu'une élection soit tenue pour le choix d'un Greffier de la Seizième Cour de District, laquelle aura lieu le premier lundi de juin prochain, qui sera le 6e jour du mois, dans les différentes paroisses de cette Cour de District, aux endroits ci-après désignés, savoir : Dans la Paroisse de St. Charles, au bureau de la Cour, à St. Charles ; dans la paroisse de St. Jean-Baptiste, au bureau de la Cour, à Bonnet Carré ; dans la paroisse de St. James, au bureau de la Cour, à Convent ; dans la paroisse de l'Ascension, au bureau de la Cour, à Donaldsonville ; dans la paroisse de St. Landry, au bureau de la Cour, à Opelousas ; dans la paroisse de St. Martin, au bureau de la Cour, à St. Martinville ; dans la paroisse de Lafayette, au bureau de la Cour, à Vermilionville ; dans la paroisse de St. Mary, au bureau de la Cour, à Franklin ; dans la paroisse d'Iberia, au bureau de la Cour, à New Iberia ; dans la paroisse de St. Martin, au bureau de la Cour, à St. Martin